

Une tonne d'ivoire aux enchères !

C'est un record mondial. Une tonne de défense d'éléphants sera vendue samedi à partir de 14 heures chez Cannes Enchères. Une vente d'ivoire légale. Ces défenses ayant été obtenues avant la mise en place de l'interdiction de tuer des éléphants en 1973 et la convention de Washington. Provenant souvent de retraités ayant vécu dans les anciennes colonies françaises, elles sont désormais un produit recherché essentiellement par la clientèle chinoise.

C'est pour elle un signe de richesse. Samedi 50 défenses totalisant une tonne d'ivoire brut. Une partie de la vente sera reversée par Cannes Enchères à la lutte contre le braconnage des espèces protégées. « Des milliers de tonnes d'ivoire dorment dans nos greniers. Autant les expédier en Chine et éviter ainsi que des milliers d'éléphants ne soient victimes de braconniers sans scrupule », insiste Alexandre Debussy, direc-

teur associé dans cette étude cannoise. Mais les exportations en dehors de l'Europe se compliquent. « Des incertitudes planent actuellement sur le marché et rendent frileux certains négociants, mais pour autant ils laissent de bonnes opportunités à d'autres. » Outre l'ivoire, il sera aussi possible d'acquérir des jolies statues anciennes chinoises ou plus originales, greco-bouddhiques du Gandhara. L'Asie sera fortement présente

avec de nombreux lots variés. On pourra découvrir également des objets de marine, dont un projecteur ou plutôt « un phare de recherche de pont » (estimation 2 500 euros) ; des jouets anciens ou encore un livre en enluminures du XIXe siècle. L'exposition ouverte au public se déroule aujourd'hui de 10 h à midi et de 14 h 30 à 18 h. La vente samedi à 14 h.

GA.P.

Cannes Enchères : 20, rue Jean-Jaurès (face à la gare), 06400 Cannes. Tel : 04.93.38.41.47.



Ces défenses d'éléphants ont reçu les autorisations ministérielles pour être vendues légalement ce samedi à Cannes Enchères. (Photo J-S. Gino)